

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 6 juin 2022 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.O.
2022-05-16

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le seizième jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-deux à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1
Madame Johanne Joannette, conseillère district no.2
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no.3
Madame Annie Gagnon, conseillère district no. 4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no.6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière assistent également à cette assemblée.

Rs.2022-05-194

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 mai 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2022-05-195

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 MAI 2022 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 09 MAI 2022.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 02 mai 2022 et du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 09 mai 2022, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 02 mai 2022 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 09 mai 2022, tels que rédigés par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE

Rs.2022-05-196

INVITATION DU CLUB OPTIMISTE AU SOUPER DU 50^E ANNIVERSAIRE.

Attendu que le Club Optimiste d'Acton Vale célèbre les 50 ans de leur fondation et invite les membres du conseil de la Ville d'Acton Vale à leur souper et soirée, le samedi 11 juin 2022 à 17h30 au Centre communautaire;

En conséquence le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 40 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-310, au Club Optimiste d'Acton Vale, pour l'achat d'UN (1) billet à 40.00\$ chacun, afin de permettre à une personne d'assister au souper du 50^e anniversaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2022-05-197

DEMANDE DE PARTENARIAT DE LA COOPÉRATIVE DE SANTÉ DE LA MRC D'ACTON.

Attendu que la Coopérative de santé de la MRC d'Acton soumet à la Ville d'Acton Vale une demande de partenariat, afin de permettre à cette dernière de demeurer active auprès de citoyens;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 2 000 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970, à la Coopérative de santé de la MRC d'Acton, à titre de partenariat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

MOBILISATION DES MUNICIPALITÉS POUR UNE RÉDUCTION DE L'HERBE À POUX.

Pour une 16^e année, l'Association pulmonaire du Québec (APQ) en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) tient la Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux et la Ville de Saint-Lambert porte fièrement le titre d'hôte et invitent la Ville d'Acton Vale à joindre le mouvement en faisant part de son engagement à sensibiliser et mobiliser ses citoyens face à l'herbe à poux.

Le conseil en prend acte et qu'au moment venu, verra, comme à chaque année, à faire de la publicité à ce sujet pour ses citoyens.

Rs.2022-05-198

DEMANDE D'ACCÈS À DU STATIONNEMENT PAR « LE SHOW DE LA RENTRÉE DESJARDINS D'ACTON VALE ».

Attendu que le Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale tient cette année la présentation de son édition, du jeudi 18 août au samedi 20 août 2022;

Attendu que le Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale demande à la Ville des emplacements pour les spectateurs désirant stationner leur véhicule récréatif;

Attendu que le Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale aimerait offrir le stationnement asphalté derrière le BMR, identifié Village-relais, ainsi que le parc derrière la Coop d'habitation Bonemine;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise le Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale à offrir à leurs spectateurs, l'utilisation du stationnement asphalté derrière le BMR, identifié Village-relais, ainsi que le parc derrière la Coop d'habitation Bonemine;

Que les organisateurs du Show de la Rentrée Desjardins s'assurent qu'une personne soit attirée au stationnement des véhicules récréatifs et ce, pour les deux endroits désignés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DEMANDE DE COMMANDITE DU COMITÉ DU BAL DES FINISSANTS DE LA POLYVALENTE ROBERT-OUIMET.

Le comité du bal des finissants de la Polyvalente Robert-Ouimet soumet à la Ville d'Acton Vale une demande de commandite, afin d'offrir un bal à la hauteur des défis surmontés des dernières années pour leurs finissants.

Le conseil en prend acte.

Rs.2022-05-199

RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'autoriser les dépenses et les paiements de ces dépenses, à même le poste budgétaire 02-110-00-310, des conseillères suivantes, pour le mois de mai et de juin 2022 :

25 mai 2022	Déplacement/Assemblée G.A Réseau Biblio	
Annie Gagnon	Montréal à Laprairie	78.00 \$
16 juin 2022	Déplacement/Journée nationale MADA à	70.72 \$
Pierrette Lajoie	Orford	

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2022-05-200

DÉPÔT DU PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATIONS DES IMMEUBLES 2022-2023 À 2024-2025.

Attendu qu'en vertu de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe doit établir un plan triennal de répartition et de destinations de ses immeubles, déterminer la liste de ses écoles et de

ses centres et leur délivrer un acte d'établissement;

Attendu que le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe dépose, à la Ville d'Acton Vale, son plan triennal de répartition et de destinations de ses immeubles;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que le conseil municipal de la Ville d'Acton Vale accepte le plan triennal de répartition et de destinations des immeubles du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2022-05-201

DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'OFFICE D'HABITATION DES MASKOUTAINS ET D'ACTON POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019 ET AUTORISATION DU PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION DE LA VILLE.

Attendu le dépôt des états financiers de l'Office d'Habitation des Maskoutains et d'Acton pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019;

En conséquence la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'accepter les états financiers de l'Office d'Habitation des Maskoutains et d'Acton pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, tel que déposé;

D'autoriser le paiement d'un montant de 4 916 \$ à même le poste budgétaire 02-520-000-963 à l'Office d'Habitation des Maskoutains et d'Acton, soit :

Pour l'immeuble 2141 (4^e Avenue) : 76 \$
Pour l'immeuble 2714 (rue Guertin) : 2 483 \$
Pour l'immeuble 3155 (rue Ricard) : 2 357 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2022-05-202

DÉPÔT ET ACCEPTATION DU BUDGET RÉVISÉ 2022- 003905 PU-REG DÉFICIT D'EXPLOITATION DE L'OFFICE D'HABITATION DES MASKOUTAINS ET D'ACTON.

Attendu le dépôt du budget révisé 2022 - 003905 PU-REG déficit d'exploitation de l'Office d'Habitation des Maskoutains et d'Acton;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'accepter le budget révisé 2022 - 003905 PU-REG déficit d'exploitation de l'Office d'Habitation des Maskoutains et d'Acton, tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... Dépôt des rapports des départements suivants :

- a) Service incendie;
- b) Cahier d'enregistrement – Règlement 005-2022 ayant pour objet l'acquisition d'une drague électrique et décrétant un emprunt au fonds de roulement de la Ville d'Acton Vale.

Le conseil prend acte.

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

Rs.2022-05-203

UMQ - PROGRAMMES D'ASSURANCES DES OBNL.

Attendu que des organismes à but non lucratif (OBNL), œuvrant sur le territoire et auprès des citoyens de la municipalité, ont de la difficulté à trouver de l'assurance de dommages à un prix abordable, compte tenu du risque qu'ils encourent ou font encourir ;

Attendu que L'Union des municipalités du Québec (UMQ), en partenariat avec les municipalités, souhaite répondre à la problématique d'assurabilité et afin d'aider ainsi les OBNL ;

Attendu que L'UMQ procédera sous peu à un appel d'offres public pour les municipalités participantes au regroupement ainsi formé, en vue d'identifier un courtier ou un assureur qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL et que ceux-ci pourront, à leur discrétion, transiger ou prendre des assurances de dommages directement auprès du courtier ou assureurs identifiés ;

Attendu que ledit processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ ;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que ce Conseil autorise la Ville d'Acton Vale à faire partie du regroupement pour lequel l'UMQ procédera sous peu à un appel d'offres public en vue d'identifier un courtier ou un assureur, qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL reconnus par la municipalité.

Que ce Conseil reconnaisse aussi, aux fins de l'appel d'offres public qui sera lancé sous peu, le ou les OBNL suivants :

policy_number	name	address
OBNL-000033	Foire agroalimentaire de la région d'Acton	980, rue Boulay
OBNL-000044	Société d'histoire de la région d'Acton	1093C rue Saint-André
OBNL-000045	Chevaliers de Colomb	1060, rue St-André, C.P. 201
OBNL-000046	Club A.V.B. inc.	1191, route 116 Ouest
OBNL-000047	Les Productions artistiques de la région d'Acton	715 Amélie
OBNL-001037	MusiPhonie	1505 3e Avenue
OBNL-002174	Chambre de commerce de la région d'Acton	980 rue Boulay
OSBL-0101220	Le Show de la rentrée Desjardins d'Acton Vale	cp16
OSBL-0101563	Horizon Soleil	962 rue St-André
OSBL-200066	Corporation de Gestion et de Promotion du Parc Industriel Acton Vale Inc.	500-5 rue Bonin
OSBL-203186	ACMPNHR (Association canadienne des membres des Premières Nations hors réserve)	1591, rue Landry

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2022-05-204

ADOPTION DU RÈGLEMENT 006-2022 DE TARIFICATIONS DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX DU COURS D'EAU DEMERS.

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant le projet de règlement déposé lors de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 2 mai 2022, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rg.006-2022 « *Règlement numéro 006-2022 de tarification des dépenses pour les travaux du cours d'eau Demers.* »

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2022-05-205

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'EMBAUCHE D'ÉTUDIANTS POUR LA SAISON ESTIVALE 2022.

Attendu que suite aux offres d'emploi étudiant pour l'été 2022 publiées dans La Pensée de Bagot et sur notre site internet et suite aux entrevues pour tous ces postes;

Attendu la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications et du directeur des services culturels;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu :

D'autoriser l'embauche de :

Animatrice bibliothèque :

Nom	Programme	Taux	Date D'embauche	Heures Sem
Sindy Landry	Animatrice bibliothèque	1 ^{er} été	Été 2022	200h pour l'été
Maélie Roy	Animatrice bibliothèque	1 ^{er} été	Été 2022	200h pour l'été

Préposé à la location de Kayak / Espaces verts :

Nom	Emploi	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Émil Gosselin	Espaces verts		1 ^{er} été	Été 2022	Selon les besoins
Émil Gosselin	--	Kayak	1 ^{er} été	Été 2022	Substitut
Thomas Dumont	Espaces verts	--	1 ^{er} été	Été 2022	Selon les besoins
Thomas Dumont	--	Kayak	1 ^{er} été	Été 2022	Substitut

Préposé à la location de Kayak

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem	Heures par semaine
Maïssane Ducharme	Préposé location de kayaks	2 ^e été	Été 2022	Selon les besoins	Selon les besoins
Liam Chagnon	Préposé location de kayaks - Substitut	2 ^e été	Été 2022	Selon les besoins de remplacement	Selon les besoins

Pour les services des travaux publics, le contremaitre et moi-même, aimerions recommander l'embauche de l'employé suivant :

Nom	Emploi	Taux	Date D'embauche	Heures Sem
Martin Durocher	Aide travaux publics	1 ^{er} été	Été 2022	Selon les besoins

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2022-05-206

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE RÉCRÉOLOGUE À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PERMIS POUR LA VENTE DE BOISSONS ALCOOLISÉES À LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX DU QUÉBEC.

Attendu que la journée familiale aura lieu le 12 juin 2022 dans le cadre de la semaine de la municipalité;

Attendu que la Ville d'Acton Vale prévoit la vente de boissons alcoolisées pour cette activité;

Attendu qu'une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées doit être présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'autoriser le récréologue à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la tenue de la journée familiale le 12 juin 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2022-05-207

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DU SOCCER MINEUR D'ACTON VALE.

Attendu qu'il y a lieu de nommer un membre du conseil ainsi qu'un employé, comme représentants, au sein du conseil d'administration de l'Association du soccer mineur d'Acton Vale;

En conséquence la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

De nommer le maire Éric Charbonneau, ainsi que Jean-Guy Rocheleau, récréologue, comme représentants au sein du conseil d'administration de l'Association du soccer mineur d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2022-05-208

RÉSOLUTION POUR APPROUVER LA POLITIQUE MADA – MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS ET SON PLAN D'ACTION.

Attendu que la Ville d'Acton Vale a créé et mis sur pied un comité de pilotage MADA, pour l'élaboration d'une politique municipale des aînés et un plan d'action MADA;

Attendu qu'il y a lieu d'approuver ladite politique ainsi que le plan d'action;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée

par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale approuve, telle que déposée, la Politique MADA – Municipalité amie des aînés et le plan d'action.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2022-05-209

RÉSOLUTION POUR RATIFIER LE RENOUELEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES POUR L'APPLICATION SURVI-MOBILE (CAUCA).

Attendu que le Centre d'appels d'urgence de Chaudière-Appalaches (CAUCA) et la Ville d'Acton Vale doivent conclure une entente concernant les services pour l'application SURVI-Mobile;

Attendu que la durée de l'entente est de trois ans, soit du 27 février 2022 au 26 février 2025;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

Que la directrice générale, Madame Nathalie Ouellet soit autorisée à ratifier l'entente concernant le renouvellement de l'entente de services pour l'application SURVI-Mobile (CAUCA) que le directeur incendie, Monsieur Joël Perron, a signé le 9 décembre 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

.... Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme.

Le conseil en prend acte.

... VARIA

Rs.2022-05-210

VOTE DE FÉLICITATIONS.

La conseillère Annie Gagnon propose et il est unanimement résolu :

Que la Ville adresse ses plus sincères félicitations aux Valois M13 Vale, catégorie pee-wee A, qui ont remporté les grands honneurs lors du tournoi international de Québec, le 8 mai dernier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2022-05-211

VOTE DE FÉLICITATIONS À LA CHAMBRE DE COMMERCE.

La conseillère Annie Gagnon propose et il est unanimement résolu de féliciter la Chambre de commerce pour l'organisation du gala distinction qui a eu lieu le 7 mai dernier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 13.

Mme Jessica Lacasse	<ul style="list-style-type: none">• Apporte des commentaires relativement au projet de règlement concernant Trackvale.
M. Pierre Champigny	<ul style="list-style-type: none">• Demande si chaque conseiller(ères) est personnellement en accord avec le projet Trackvale.
M. Martin Lapré	<ul style="list-style-type: none">• Demande si la Ville va bénéficier de gains financiers avec le projet Trackvale.
M. Michel Gazaille	<ul style="list-style-type: none">• Apporte des commentaires concernant le projet Trackvale.• Apporte une problématique concernant la piste de ski-doo sur la rue Daigneault, au printemps, suite à la fonte des neiges et aux coûts reliés à l'entretien des gazons, ainsi qu'avec la resurfaceuse durant la saison hivernale.
Mme Isabelle Giguère	<ul style="list-style-type: none">• Demande si le colportage est autorisé, puisqu'aucune vente n'est faite.
M. Richard Glazer	<ul style="list-style-type: none">• Demande si c'est possible de demander au MTQ de changer les feux de circulation des rues Boulay/St-André/Landry, afin d'avoir des capteurs de mouvements, comme aux feux de l'intersection d'Acton et de Roxton.• Demande si la Ville est en processus relativement au projet Trackvale.

Aucune question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 40.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et quarante minutes (20;40)

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Trésorière

Date